

LE COMPOSTAGE

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques en un engrais naturel, riche et gratuit !

POURQUOI ?

Cette pratique permet de produire **un excellent compost** qui fertilise le jardin. Le compost peut aussi être utilisé en paillage pour protéger le sol du gel et éviter la pousse des mauvaises herbes. **Il permet aussi de réduire son sac d'ordures ménagères de plus de 40 kg chaque année !**

QUOI ?

On y met les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, les mouchoirs en papier et les essuie-tout, les cendres, les plantes fanées du jardin, les feuilles mortes, les branchages de petites tailles et un peu de tonte...

COMMENT ?

Il suffit de bien **équilibrer** ses déchets (matières sèches, comme les feuilles mortes, et matières humides comme les épluchures) et de **remuer** de temps en temps pour obtenir au bout d'un an un engrais riche.

OÙ ?

Le composteur doit se situer à proximité de la cuisine, sur une zone plutôt ensoleillée et ventilée, à même le sol.



VOTRE COMPOSTEUR

Le SEROC vous propose de vous équiper d'un composteur **en bois de 300 litres (participation de 15 euros)**. Réservation obligatoire par téléphone au 02 31 51 69 60 ou sur www.seroc14.fr.

Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc14.fr

